

**BULLETIN D'INSCRIPTION RADIOMANIA 2023**  
**Dimanche 24 Septembre de 9h à 13h00**  
**Espace Raymond Ameilbonne, Avenue Pierre de Coubertin, 63510 Aulnat**

Par les associations **CARREFOUR INTERNATIONAL** de la **RADIO** et **RADIOFIL**

**CIR** : Association Carrefour International de la Radio - loi 1901 - déclarée en Préfecture de Clermont-Fd le 13 2 1992  
Déclarée en Préfecture du Puy-de-Dôme le 12 février 1992

Siège social : 102 Rue du Mas, 63110 Beaumont, Email : [cirbansac.63@gmail.com](mailto:cirbansac.63@gmail.com)

<https://www.radiomania-cir.fr>

JC CLAVAL Président 06 47 80 77 21, Lucien PTAK secrétaire 06 43 95 29 99

**Radiofil** : Association sans but lucratif - loi 1901 - déclarée en Préfecture de l'Yonne le 22 1 2004

Siège social : Musée de la reproduction du son Saint-Fargeau 89170

Présidence : 24 Allée Suffren, Taussat-Les-Bains, 33138 Lanton.

Email : [president@radiofil.com](mailto:president@radiofil.com)

*Bulletin d'inscription à remplir puis à retourner, avec votre règlement, à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 16/9/23***

**C.I.R. Carrefour International de la Radio - Radiomania 2023**

**102 Rue du Mas 63110 Beaumont, Email : [cirbansac.63@gmail.fr](mailto:cirbansac.63@gmail.fr)**

**Vos coordonnées** : Nom : .....

Prénom.....

Adresse .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél : .....

**Email** .....

N° adhérent à l'un des clubs ci-après : RADIOFIL : ..... C.I.R. : ..... C.H.C.R. : .....

Pièces à fournir conformément à la législation par courrier au moment de l'inscription

**C.I.R. Carrefour International de la Radio, 102 Rue du Mas, 63110 Beaumont**

Particulier : **Copie (recto verso) de votre carte d'identité ou permis de conduire - Attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile**

Professionnel : **Copie (recto verso) de votre carte d'identité ou permis de conduire**

**Numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou référence du récépissé de déclaration au CFE**

Je m'inscris à la Bourse expo RADIOMANIA 2023 et je réserve.

Comme nous avons 2 types de tables, nous nous efforcerons de satisfaire votre demande sinon, nous vous attribuerons **la dimension équivalente** en fonction de votre choix. **Il est donc indispensable que les exposants s'inscrivent assez tôt pour pouvoir avoir les tables attribuées.**

Un accusé de réception vous sera envoyé dès votre inscription.

Nombre limité à 4 tables de 1,20m et 3 tables de nombre 1,80m par exposant. Si vous souhaitez plus, veuillez nous contacter et nous verrons en fonction du nombre d'inscrits

- 1 table de 1,20m x ..... = 16 € x ..... = ..... + 10 € de droit d'inscription par exposant = .....

- 1 table de 1,80m x ..... = 24 € x ..... = ..... + 10 € de droit d'inscription par exposant = .....

**Plateau Repas du dimanche midi en option:** Les plateaux repas commandés doivent être réglés à la réservation (sur ce bulletin) au prix de 22 euros le repas (de même pour les visiteurs).

Ajoutez : Nombre de repas.....x **22 euros** = ..... au montant de l'inscription.

**Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre du CIR** correspondant au montant total de ma réservation

(Nombre de table(s) + droit d'inscription + repas).

**Tout désistement fera l'objet d'une retenue du droit d'inscription.**

J'ai pris connaissance des informations importantes suivantes :

- La Bourse exposition est réservée aux membres des Associations à jour de cotisation : C.H.C.R., C.I.R., Radiofil

- Les souhaits en matière de réservation d'espace à la Bourse expo seront exaucés en fonction de la place disponible

- L'assurance de votre club garantit la responsabilité civile des adhérents mais pas les risques encourus par le matériel (casse, vol, etc...)

- L'installation des exposants peut se faire **à partir du samedi 14h**, le local étant fermé à clé la nuit et passage régulier de la police.

- Le dimanche, les portes seront ouvertes aux exposants **à partir de 7h et au public entre 9h00 et 13h00.**

Aucun emballage ne sera admis entre 9h00 et 13h00.

**L'annulation de l'inscription pour un stand exposant devra nous parvenir, par courrier ou par mail, au minimum 48 heures avant le jour de Radiomania pour pouvoir être prise en considération.**

**Passé ce délai, les frais engagés ne seront pas remboursés.**

Fait le

Signature